

Protocole d'évaluation technique des dispositifs de nébulisation

Objectifs :

- Contrôle des caractéristiques générales du dispositif.
- Détermination du MMAD.
- Mesure du débit de l'aérosol produit.
- Granulométrie.
- Evaluation de l'aspect général et de l'ergonomie du dispositif.

Protocole :

Les nébuliseurs sont dans un premier temps testés selon un protocole d'évaluation rapide (Phase 1) dans lequel la granulométrie est déterminée par diffraction laser (Spraytec, Malvern, UK) et le débit d'aérosol à l'air libre par gravimétrie.

Puis, en fonction des résultats de la Phase 1, les dispositifs sont testés selon la norme Européenne en vigueur **NF EN ISO 27427:2019**. Ici, la granulométrie est déterminée par une méthode d'impaction en cascade et la masse inhalable (masse de médicament que le patient serait susceptible d'inhaler) par une méthode de filtration.

Le diamètre aérodynamique médian en masse (MMAD) est déterminé par interpolation graphique sur un papier log-probabilité.

Karima JOLY

Ingénieure Biomédicale de la Fédération ANTADIR

Tel. : 01.56.81.40.64 - E-mail : joly@antadir.com